

FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts

L E X I Q U E
CLIMAT



TABLE DES MATIÈRES

Réchauffement climatique : les bases	4
Politiques climatiques : notions et concepts	6
Institutions et accords internationaux	8
Instruments politiques	9
Les objectifs climatiques aux différents niveaux de pouvoir	12
Pour y voir plus clair : quelques ordres de grandeur	13

Les défis liés au climat et à la transition énergétique sont considérables et jour après jour, l'urgence s'accroît. En tant qu'organisation syndicale représentant des travailleurs actifs dans des secteurs qui ont un impact significatif sur le climat et qui sont souvent de grands consommateurs d'énergie, il est essentiel que nous nous appropriions cette question.

Nous avons élaboré ce lexique afin de vous aider dans cette démarche. Il s'agit d'un véritable dictionnaire expliquant les principaux termes utilisés dans les discussions sur le réchauffement climatique et la transition énergétique.

Bien sûr, il n'apporte pas toutes les réponses, mais il nous aide à nous impliquer dans le débat et à relever les défis.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : LES BASES

Source d'énergie ≠ vecteur énergétique

Une source d'énergie est naturellement disponible et directement utilisable. Elle peut être renouvelable (vent, soleil, eau, biomasse...) ou non renouvelable (pétrole, charbon, gaz...).

Ces sources d'énergie peuvent être utilisées directement : poêle à bois, moulin à eau... Mais pour être utilisées à grande échelle, elles doivent être transformées en un vecteur énergétique : les éoliennes transforment l'énergie du vent en électricité qui permettra à un radiateur électrique de fournir de la chaleur, idem pour les panneaux photovoltaïques avec l'énergie solaire, les raffineries transforment le pétrole en essence qui sera ensuite brûlée dans le réservoir d'une voiture pour la faire rouler...

Hydrogène

L'hydrogène n'est pas une source d'énergie mais bien un vecteur énergétique, comme l'électricité. Il est produit en cassant une molécule d'eau (H₂O) grâce à de l'électricité. Mais cette électricité peut être produite au moyen d'une source d'énergie renouvelable (on parlera alors d'hydrogène vert) ou fossile (on parlera alors d'hydrogène gris). L'hydrogène n'est donc pas une nouvelle source d'énergie mais bien un nouveau vecteur énergétique. Il ne devrait donc pas être comparé au pétrole ou au gaz mais plutôt à l'électricité.

Énergies fossiles / Énergies renouvelables

Les énergies fossiles sont des composés issus de la décomposition, pendant des millions d'années, de la matière organique. Il s'agit du charbon, du gaz naturel et du pétrole. Lors de leur utilisation, elles émettent du CO₂ qui va réchauffer l'atmosphère (cf. GES). De plus, le stock d'énergie fossile disponible n'est pas illimité. C'est pourquoi elles sont également qualifiées d'énergies non renouvelables, par opposition aux énergies renouvelables, dont la disponibilité est abondante. Il s'agit surtout du soleil et du vent, qui n'émettent pas de CO₂ lors de leur utilisation. On parlera donc également d'énergie décarbonée, zéro-émission ou propre.

L'énergie nucléaire est un cas particulier. Elle n'émet pas de CO₂ mais présente des risques spécifiques (risque d'accident, gestion des déchets, gros besoins en eau, sensibilité aux enjeux géopolitiques...) par rapport aux énergies renouvelables.



Climat et réchauffement climatique

Le climat peut être défini comme l'ensemble des conditions météorologiques observées sur une période et un lieu donné (précipitations, température, vent, humidité...). Le climat de la Terre a évolué tout au long de son histoire. Pourquoi alors parler de changement (ou de réchauffement) climatique ? En fait, plusieurs facteurs naturels expliquent les variations du climat mais celles-ci ont lieu sur le temps — très — long (des millions d'années). Le climat sur Terre est resté assez stable depuis des dizaines de milliers d'années et c'est cela qui a permis le développement des conditions de vie sur Terre telles que nous les connaissons actuellement. Or, l'augmentation des émissions de GES depuis le 19e siècle a pour conséquence l'augmentation très rapide, plus rapide que n'importe quand dans l'histoire de la Terre, de la température moyenne. Cela a évidemment des conséquences importantes sur le climat, avec les conséquences très concrètes que nous connaissons : épisodes de sécheresse ou au contraire de pluies diluviennes, vagues de chaleur...

Gaz à effet de serre (GES)

C'est grâce à l'effet de serre que la totalité de l'énergie envoyée par le soleil vers la Terre n'est pas renvoyée dans l'espace. Cela permet de garder la température moyenne de la Terre aux alentours de 15°C. Si cette température moyenne augmente (ou diminue), les conditions de vie sur terre seront radicalement différentes de celles que nous connaissons depuis des milliers d'années. Or, certains gaz ont comme action d'augmenter cet effet de serre, et donc la température moyenne de la Terre : ce sont les gaz à effet de serre (GES). Les principaux GES sont le dioxyde de carbone (CO₂) mais également le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Ils sont principalement produits lorsqu'on brûle une source d'énergie fossile (pétrole, charbon, gaz,...) ou lors de certaines réactions chimiques (lors de la fabrication du ciment, de l'utilisation d'engrais...).

Budget carbone

Le budget carbone représente le volume total des émissions de GES que l'humanité peut envoyer dans l'atmosphère sans dépasser un certain niveau de réchauffement. Ainsi, selon le GIEC, si nous voulons rester sous 1,5°C de réchauffement, nous pouvons encore émettre 420 milliards de tonnes de CO₂. Au rythme actuel des émissions de GES au niveau mondial (37 milliards de tonnes de CO₂ en 2021), ce budget carbone sera épuisé en 2027. Pour un objectif de réchauffement de 2°C, le budget carbone mondial monte à 1.200 milliards de tonnes de CO₂, soit un budget carbone épuisé en 2045.

POLITIQUES CLIMATIQUES : NOTIONS ET CONCEPTS

Neutralité carbone et Scope 1, 2, 3

On parle de neutralité carbone quand les émissions de CO₂ dues aux activités humaines sont absorbées par les écosystèmes. On parlera également d'émissions nettes de CO₂. En effet, un certain nombre d'activités humaines indispensables (agriculture, logement...) ne peuvent avoir lieu sans émettre du CO₂. Ces émissions devront être compensées, notamment en plantant (ou en évitant de détruire...) des forêts.

De nombreuses entreprises se déclarent « neutre en carbone », ou affichent l'ambition de l'être d'ici quelques années. Est-ce crédible ? Tout dépend en fait des activités prises en compte. On parle ici de « scope » (faisceau ou périmètre en bon français) 1, 2 ou 3. Le « scope 1 » concerne les activités propres de l'entreprise : produire du ciment, gérer des actifs financiers ou permettre à des avions de décoller. Le « scope 2 » concerne l'énergie utilisée par l'entreprise pour fonctionner : alimenter les fours en énergie pour la cimenterie, faire fonctionner les ordinateurs pour la banque, ou acheminer les bagages pour l'aéroport. Enfin, le « scope 3 » concerne tout le reste : l'utilisation du ciment sur les chantiers, l'origine des actifs gérés par la banque ou les avions une fois qu'ils ont décollé de l'aéroport... Généralement, les entreprises se basent sur les « scope 1 et 2 » pour se déclarer « neutre en carbone ». Ce sera donc assez facile pour un aéroport vu que la consommation des avions n'est pas prise en compte ! De plus, les déclarations de neutralité carbone font largement appel aux politiques de compensation carbone, qui présentent d'importantes limites (cf point « compensation »).

Transition juste

Il existe de nombreuses définitions de la « Transition juste », presque autant que d'organisations ou d'institutions qui en parlent. Rappelons qu'il s'agit à l'origine d'une idée syndicale, forgée par le syndicaliste étatsunien Anthony Mazzochi dans le contexte du renforcement des normes de pollution aux États-Unis dans les années 1960-1970.

En synthèse, la Transition juste repose sur les quatre éléments suivants :

- ❖ le réchauffement climatique est une réalité. Les conséquences sont dramatiques et touchent surtout les plus faibles ;
- ❖ il est donc indispensable de prendre des mesures fortes pour limiter le réchauffement climatique et en atténuer les conséquences ;
- ❖ les mesures prises et à prendre ne sont pas neutres au niveau de la justice sociale ;
- ❖ les travailleurs et les travailleuses doivent être impliqués dans la mise en œuvre de la transition et leurs intérêts doivent être pris en compte.

Concrètement, des politiques de Transition juste doivent prendre en compte le droit à l'action collective et à la concertation sociale ; le maintien de l'emploi, des revenus et des conditions de travail ; la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses ; l'accès à la protection sociale ; le droit à des formations professionnelles pertinentes et de qualité ; ...

Atténuation / Adaptation

Les politiques climatiques comportent deux volets principaux, qui se complètent. Tout d'abord la question de l'atténuation du réchauffement climatique, qui passe principalement par la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Mais même si les émissions de GES étaient réduites à zéro demain matin, les effets du réchauffement déjà en cours se feront sentir pendant des dizaines d'années. Il est donc indispensable de mettre en œuvre des politiques d'adaptation au réchauffement climatique (par exemple : construction de digues, protection des logements contre la chaleur, accès à l'eau...), notamment pour protéger les plus faibles et les plus vulnérables.

Économie circulaire et écologie industrielle

L'économie circulaire s'oppose à l'économie linéaire. Dans celle-ci, on conçoit la vie d'un produit (une perceuse, un téléphone, un vêtement...) « du berceau à la tombe ». Cela signifie que ce produit suit un parcours qui va de l'extraction des matières premières à sa fabrication puis à sa mise sur le marché pour se terminer dans une poubelle. L'économie circulaire veut créer un parcours qui va « du berceau au berceau », ce qui signifie qu'un objet devrait dès le départ être conçu pour pouvoir être facilement réparé, démonté et recyclé. Cela afin de diminuer la quantité de déchets et de faire baisser les besoins en matières premières et en énergie lors de la fabrication du produit.

L'économie circulaire n'est pas pour autant une solution miracle. Il faut en effet prendre en compte le coût écologique du recyclage (énergie nécessaire et éventuels rejets toxiques) et le fait qu'un produit ne peut pas être recyclé à l'infini.

L'écologie industrielle applique les mêmes principes mais au niveau d'un groupe d'entreprises. Les déchets d'une entreprise peuvent devenir la matière première d'une autre entreprise. De même, la chaleur issue d'un processus industriel peut être utilisée comme source d'énergie par l'usine voisine, par exemple.

INSTITUTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX

GIEC

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a été créé en 1988 par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Son premier rapport a été publié en 1990. Le rôle du GIEC est de réaliser un état des lieux des connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique, ses causes et ses conséquences. Les rapports scientifiques du GIEC sont toujours accompagnés d'un « Résumé pour les décideurs » d'une vingtaine de pages dont le contenu est concerté avec les représentants des gouvernements.

Accord de Paris

L'Accord de Paris a été signé le 12 décembre 2015 par 196 états. Son objectif est de limiter le réchauffement climatique largement en dessous de 2°C et de préférence à moins de 1,5°C. Pour atteindre cet objectif, les signataires s'engagent à diminuer le plus rapidement possible leurs émissions de gaz à effet de serre. Concrètement, les états doivent présenter tous les 5 ans un plan d'action climatique, appelé « contribution nationale déterminée ». Ceux-ci doivent à chaque fois être plus ambitieux que la version précédente.

INSTRUMENTS POLITIQUES

ETS

Le système ETS (European Trading Scheme) ou Système d'Echange de Quotas d'Émissions (SEQE) concerne les secteurs industriels et de l'énergie, soit 40 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Il prévoit d'une part que les émissions de GES de ces secteurs doivent diminuer chaque année, d'autre part que les entreprises peuvent acheter ou vendre ces quotas d'émissions de GES.

Un exemple : les émissions de GES des entreprises d'un même secteur doivent passer de 1000 tCo2 une année à 900 l'année suivante. L'entreprise A est capable de baisser ses émissions de 200 tCo2 alors que l'entreprise B fait le choix de maintenir ses émissions à 1000 tonnes. L'entreprise A pourra donc vendre son quota excédentaire de 100 tonnes à l'entreprise B. Sur papier, le système permet donc une certaine flexibilité tout en garantissant la baisse continue des émissions de GES au niveau du secteur. Dans les faits, on constate que cela n'a pas vraiment fonctionné notamment parce qu'un grand nombre d'entreprises ont reçu des quotas gratuits. Dans le cadre de la discussion menée actuellement autour du paquet « Fit for 55 », il est acquis que ces quotas gratuits vont disparaître progressivement d'ici 2034.

EU Green Deal / Fit for 55

Lors de sa nomination en 2019, la Commission Européenne a adopté un ambitieux programme climatique et environnemental. C'est le European Green Deal (Pacte vert européen), qui prévoit des mesures dans un grand nombre de domaines comme la politique agricole, la mobilité, la rénovation des bâtiments, la restauration de la biodiversité ou encore la neutralité carbone.

Plus spécifiquement sur l'enjeu des émissions de gaz à effet de serre, l'Union européenne s'est récemment fixée de nouveaux objectifs : réduire de 55 % en 2030 (par rapport à 1990) ses émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour y arriver, un ensemble de mesures appelé « Fit for 55 » (Prêt pour 55) est actuellement en discussion entre les états membres, la Commission et le Parlement européens. Ces mesures concernent une « taxe carbone » aux frontières de l'Europe et la révision du système ETS, les énergies renouvelables, une stratégie pour les forêts, les normes d'émissions pour les voitures...

Croissance économique

Il faut stimuler la croissance ! Les prévisions de croissance sont inquiétantes ! Inquiétudes face au ralentissement de la croissance !

Mais c'est quoi, cette sacrée croissance ?! La croissance économique désigne l'évolution du produit intérieur brut, le fameux P.I.B. Celui-ci représente la somme de la valeur ajoutée réalisée sur un territoire (un pays, une région...). L'avantage du PIB, c'est que c'est un indicateur mathématique et facilement lisible : on additionne toutes les valeurs ajoutées et à la fin on voit si ça a augmenté par rapport à l'année précédente, et dans quelle proportion (« la croissance économique sur le territoire ZZZ a augmenté de x,x % entre l'année XX et l'année XY). Le désavantage, c'est que cet indicateur n'est pas très subtil : il ne prend pas en compte les impacts environnementaux, sanitaires, sociaux de l'activité économique. Il ne prend pas en compte non plus le fait que les ressources de notre planète ne sont pas illimitées, et que le P.I.B. ne peut donc pas croître à l'infini. Enfin, il n'est pas automatiquement synonyme de progrès social, car il ne dit rien sur comment la richesse produite est redistribuée.

C'est pourquoi de nombreux auteurs et autrices considèrent que la croissance économique et le P.I.B. ne sont pas des indicateurs pertinents pour aborder l'enjeu de la transition écologique. Ils et elles préconisent de développer des indicateurs alternatifs au PIB (par exemple : espérance de vie en bonne santé, taux d'emploi et qualité de l'emploi, écarts de revenus et de patrimoine, accès à l'éducation, qualité de la biodiversité...) et de ne plus parler de croissance économique mais plutôt de dé-croissance, a-croissance, alter-croissance, post-croissance...

CBAM

CBAM signifie Carbon Border Adjustment Mechanism (en français : Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières) et désigne le projet de taxe carbone aux frontières de l'UE. C'est un des éléments du package Fit for 55. Concrètement, le principe du CBAM serait de faire payer aux produits fabriqués hors de l'UE le même prix pour les émissions de CO₂ associées que si ce produit avait été fabriqué au sein de l'UE. Dans un premier temps, seuls certains secteurs industriels seraient concernés (ciment, aluminium, acier, engrais...). L'objectif du CBAM est de dissuader les entreprises européennes de délocaliser leur production dans les pays limitrophes de l'UE pour éviter de payer le prix du CO₂ tout en vendant leurs produits au sein de l'UE.

Compensation

On parle de compensation quand les impacts environnementaux négatifs d'une activité ou d'un projet sont « compensés » par une action censée en annuler les conséquences. On parlera de compensation écologique ou de compensation climatique (ou carbone). La compensation écologique, c'est par exemple quand un projet immobilier fait disparaître un milieu naturel ou l'habitat d'une espèce rare. On « compensera » ce dégât environnemental par la création d'un milieu semblable ailleurs. La compensation climatique, c'est une action qui permet d'absorber les émissions de GES d'une activité donnée. Typiquement, planter des arbres.

Si la compensation peut être utile dans le cas d'émissions inévitables, elle n'est pas pour autant une solution miracle. La compensation est un pari sur l'avenir : les arbres plantés aujourd'hui pour compenser les émissions de GES d'une entreprise ne capteront le CO₂ que dans plusieurs années, car ils doivent grandir. Par ailleurs, l'espace pour planter des arbres n'est pas non plus illimité. Les mécanismes de compensation ne peuvent donc pas se substituer à de véritables politiques de limitation des émissions de GES.

CCS/U

De nombreuses activités importantes continueront à émettre du CO₂. C'est notamment le cas des émissions liées au procédé même de fabrication de certains produits (les « émissions process »). Les 2/3 des émissions du ciment, par exemple, sont liées à la réaction chimique lors de la fabrication du clinker. Une solution pour ces « émissions incompressibles » serait de capter le CO₂ avant qu'il ne soit envoyé dans l'atmosphère. Une fois capté, ce CO₂ peut être soit enfoui sous terre (on parlera alors de Capture et séquestration du carbone – CCS pour Carbon Capture and Storage en anglais) ou être utilisé comme matière première dans un autre processus industriel (on parlera alors de Capture et utilisation du carbone – CCU pour Carbon Capture and Use).

Néanmoins, ici aussi, on est loin d'une solution miracle. Selon le GIEC, la capture du carbone coûte très cher pour au final réduire faiblement le volume d'émissions de GES. Il y a également un risque de fuite lors du transport ou une fois stocké, ce qui relâcherait dans l'atmosphère d'énormes quantités de CO₂.



LES OBJECTIFS CLIMATIQUES AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX DE POUVOIR

Au niveau mondial, la quasi-totalité des états a ratifié les Accords de Paris et a donc accepté ses objectifs : limiter la hausse de la température si possible à 1,5°C en aucun cas au-dessus de 2°C

Au niveau européen, la Loi européenne sur le climat fixe comme objectifs de réduire les émissions de GES sur le sol européen de 55 % en 2030 (par rapport à 1990) et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Plus précisément, l'Union européenne fait la distinction entre les secteurs ETS (secteurs énergétiques et secteurs industriels fortement consommateurs d'énergie) et les secteurs ESR (tout le reste : bâtiment, transport...). Pour les secteurs ETS, l'objectif est de réduire les émissions de 61 % en 2030 (par rapport à 2005, soit 4,2 % par an). Pour les secteurs ESR, l'objectif est de moins 30 % (par rapport à 2005), avec des différences selon les pays (de moins 10 % pour la Bulgarie à moins 50 % pour l'Allemagne, le Luxembourg et les pays scandinaves). L'objectif fixé pour la Belgique est de moins 47 %.

En Belgique, les différents gouvernements se sont également fixés des objectifs climatiques. Le gouvernement fédéral et le gouvernement wallon s'alignent sur les objectifs européens. Le gouvernement bruxellois s'est engagé à atteindre, dès 2030, 40 % de réduction des émissions de GES par rapport à 2005 et à approcher l'objectif européen de neutralité carbone en 2050. Quant au gouvernement flamand, il s'est fixé un objectif de réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre en 2050.

Pour ce qui concerne les autres « grandes économies » dans le monde : la Chine s'est fixée un objectif de neutralité carbone en 2060, avec un pic des émissions de CO₂ en 2030 ; les USA visent la neutralité carbone en 2050 et une diminution de 50 % des émissions de CO₂ en 2030 (par rapport à 2005).

POUR Y VOIR PLUS CLAIR : QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR

Toutes les émissions de GES participent au changement climatique et il est donc important de les réduire au maximum. Même les plus petites actions ont leur importance, car chaque kg de CO₂ envoyé dans l'atmosphère accélère la hausse des températures et aggrave les conséquences du changement climatique.

Néanmoins, il est important de bien garder à l'esprit quelques ordres de grandeur, pour ne pas tuer une mouche à l'aide d'un bazooka. Ne pas utiliser une brosse à dents électrique n'a évidemment pas le même impact que de laisser sa voiture au garage au profit du vélo ou utiliser du bois plutôt que du béton dans la construction d'un bâtiment.

37,12 milliards de tonnes de CO₂ ont été émises dans le monde en 2021 (Our World in Data) :

- Chine : 11,47 milliards de tonnes, soit 30,9 %
- Inde : 2,71 milliards de tonnes, soit 7,3 %
- Asie sans Chine et Inde : 7,51 milliards de tonnes, soit 20,2 %
- Amérique du Nord : 6,14 milliards de tonnes, soit 16,5 %
- Europe : 5,30 milliards de tonnes (dont +/- la moitié dans l'UE 27), soit 14,3 %
- Transport international : 1,02 milliards de tonnes, soit 2,7 %
- Reste du monde (Afrique, Amérique centrale et sud, Océanie...) : 2,97 milliards de tonnes soit 8 %

Ces chiffres donnent des valeurs absolues, en ne prenant en compte que les émissions liées à la production et sans considérer le nombre d'habitants des zones géographiques.

Si on relie les émissions de CO₂ au nombre d'habitants (CO₂/hab), cela donne déjà une autre image :

- Amérique du Nord : 10,28 tonnes de CO₂/hab
- Chine : 8,05 tonnes de CO₂/hab
- Inde : 1,93 tonnes CO₂/Hab
- Asie (hors Chine et Inde) : 4,04 tonnes CO₂/hab
- Europe : 7,11 tonnes CO₂/hab
- Afrique : 1,04 tonne CO₂/hab
- Moyenne mondiale : 4,69 tonnes CO₂/hab

Si on prend en compte non plus les émissions liées à la production de biens, mais celles liées à la consommation de ceux-ci :

- Amérique du Nord : 11,66 tonnes de CO₂/hab
- Europe : 7,86 tonnes de CO₂/hab
- Chine : 7,00 tonnes de CO₂/hab
- Moyenne mondiale : 4,78 tonnes de CO₂/hab
- Inde : 1,78 tonnes de CO₂/hab
- Asie (hors Chine et Inde) : 3,89 tonnes de CO₂/hab
- Afrique : 0,78 tonnes de CO₂/hab

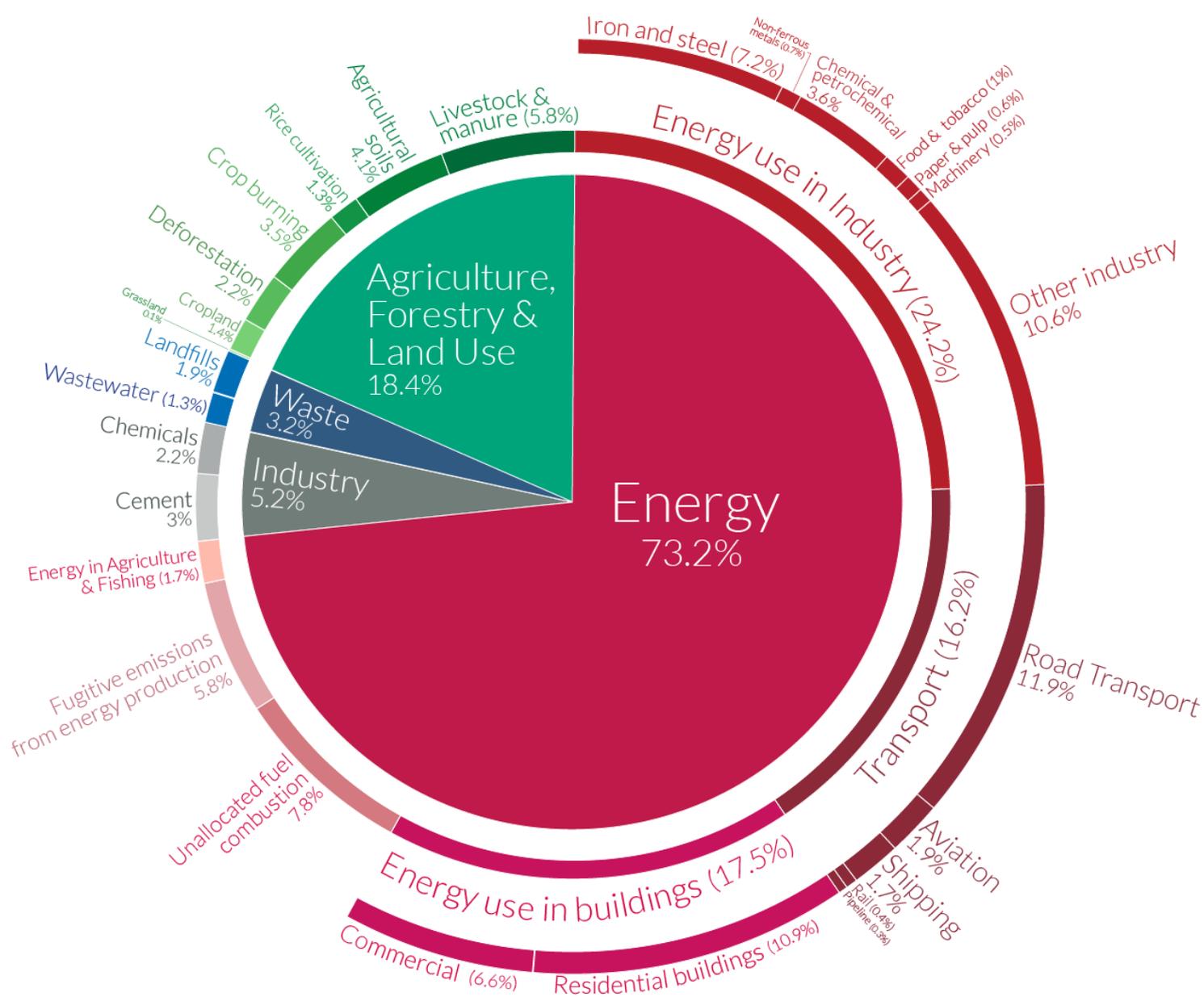


Quelles sont les activités qui sont à la source des émissions de gaz à effet de serre ?

Au niveau mondial, il s'agit très clairement de la production d'énergie (73,2 %), suivie par l'agriculture et la foresterie (18,4 %), les émissions liées aux procédés industriels* (5,2 %) et enfin les déchets (3,2 %). Mais cette énergie produite est utilisée par d'autres secteurs d'activités : l'industrie serait donc responsable de près de 30 % des émissions au niveau mondial (24,2 % consommation d'énergie et 5,2 % process), les bâtiments 17,5 % et les transports 16,2 %.

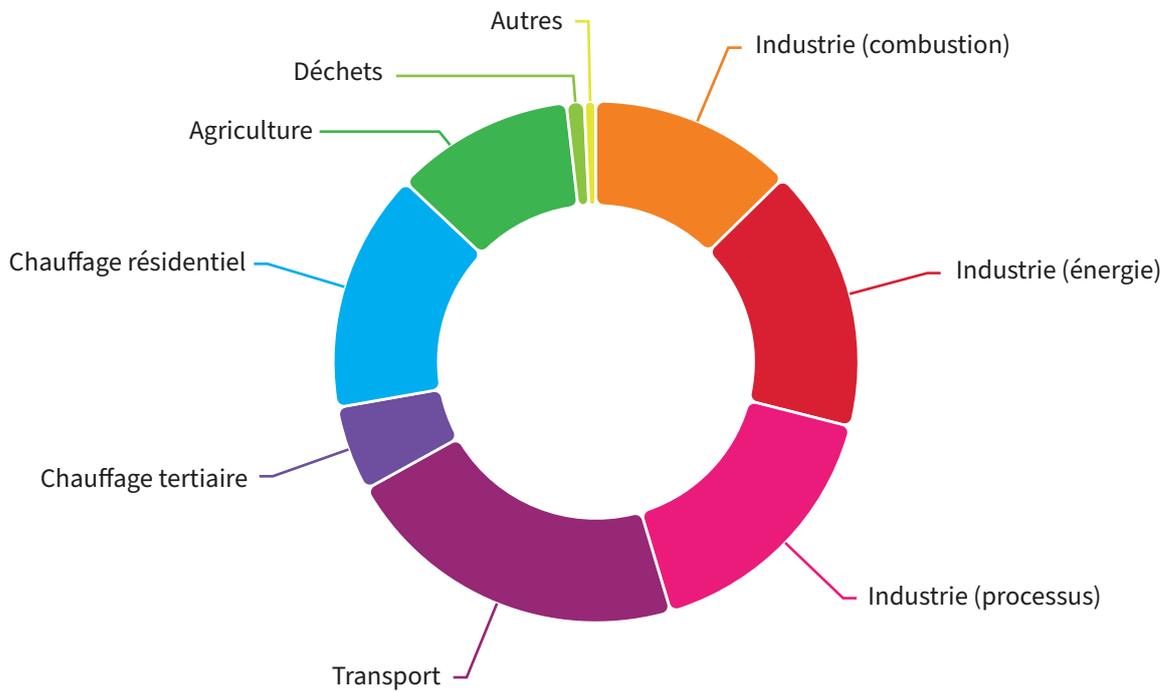
Émissions mondiales de gaz à effet de serre par secteur

2016 : les émissions mondiales de gaz à effet de serre s'élevaient à 49,4 milliards tonnes CO₂ éq.

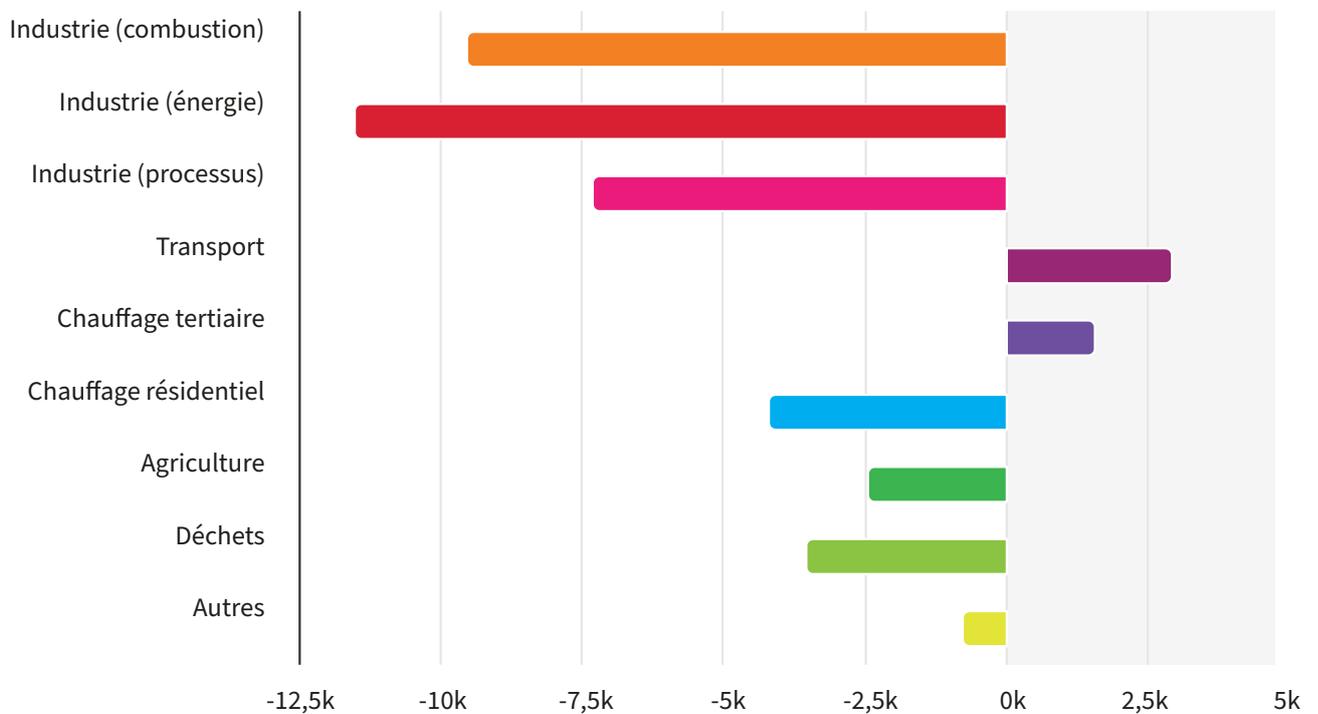


Source : OurWorldinData.org - Research and data to make progress against the world's largest problems - Climate Watch, the World Resources Institute (2020) - Licensed under CC-BY by the author Hannah Ritchie (2020).

En Belgique, la répartition entre secteurs d'activité est la suivante (2021)



En Belgique (1990-2021) en kt eq CO₂ (k = 1000)

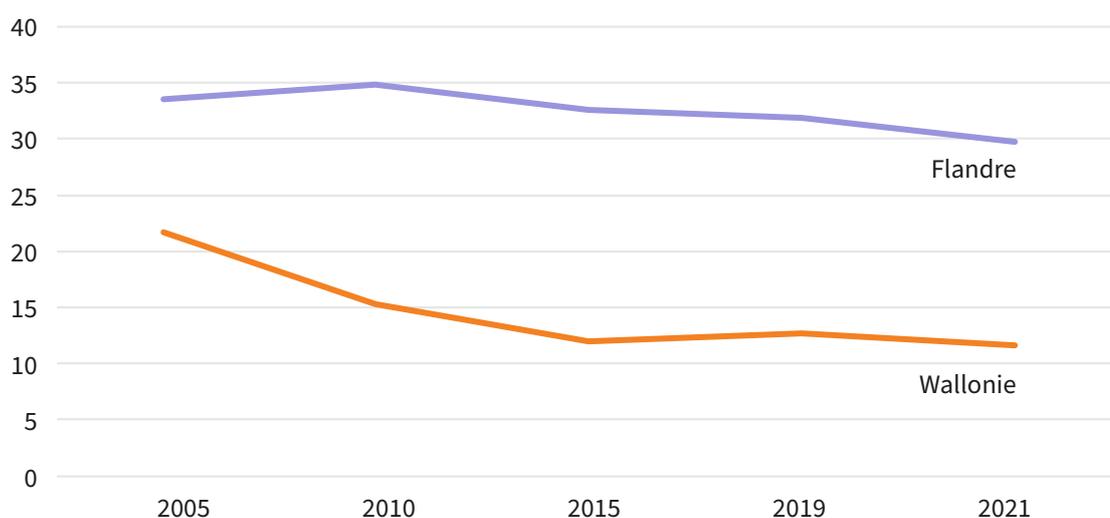


En Belgique, si on additionne les émissions liées à la combustion, la consommation d'énergie et celles liées aux processus, l'industrie est donc responsable de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. Mais les émissions de GES liées à la production industrielle ont fortement baissé depuis 1990. Alors, bonne nouvelle ? Oui et non. Oui, car une partie de cette baisse est due à des innovations technologiques et un changement de notre mix énergétique. Mais mauvaise nouvelle également car une autre raison est à trouver dans les fermetures et délocalisations d'usines.

Comment ont évolué les émissions de CO₂ des secteurs industriels en Belgique ces dernières années ?

Ces données sont récoltées par les Régions, nous allons donc les présenter pour la Flandre et pour la Wallonie (la Région de Bruxelles-Capitale étant nettement moins concernée).

Émissions CO₂ secteurs ETS



Quelles sont les entreprises qui ont émis le plus de CO₂ en 2021 en Belgique ?

1. ArcelorMittal Gent (3,985.551 millions tonnes CO₂ eq)
2. Total Raffinaderij Antwerpen (3,788.472 millions tonnes CO₂ eq)
3. Electrabel Centrale Knippegroen (3,598.491 millions tonnes CO₂ eq)
4. BASF Antwerpen (3,004.925 millions tonnes CO₂ eq)
5. Esso Raffinaderij Antwerpen (2,196.298 millions tonnes CO₂ eq)
6. CCB Cimenterie Gaurain (1,121.723 millions de tonnes CO₂ eq)
7. CCB Cimenterie Lixhe (1,013.990 millions de tonnes CO₂ eq)
8. Holcim Cimenterie Obourg (0,969.612 millions de tonnes CO₂ eq)
9. Electrabel Amercoeur-Roux (0,800.478 millions de tonnes CO₂ eq)
10. CBR Cimenterie Antoing (0,770.638 millions tonnes CO₂ eq)
11. Yara Tertre (0,701.088 millions tonnes CO₂ eq)

À l'exception des centrales Electrabel et d'Arcelor Mittal, toutes ces entreprises relèvent de secteurs de la Centrale Générale - FG TB (chimie, pétrole, ciment).

FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts



ACCG.BE



[CG.FGTB](https://www.facebook.com/CG.FGTB)



[FGTB_CG](https://twitter.com/FGTB_CG)



[FGTB_CG](https://www.instagram.com/FGTB_CG)



[@FGTB_CG](https://www.tiktok.com/@FGTB_CG)



[@FGTB_CG](https://www.youtube.com/@FGTB_CG)

Éditeur responsable

Werner Van Heetvelde
Rue Haute 26-28
1000 Bruxelles

© Octobre 2023